

Aide Juridictionnelle : les avocats vont être consultés

✘ Le système de l'aide juridictionnelle est a bout de souffle. Cette aide de l'Etat qui rémunère les avocats pour les personnes à faible revenus, subit la contrainte budgétaire.

Les avocats ont fait grève , en juillet pour demander un financement durable. Le Premier ministre a demandé alors à un député de lui faire un rapport & des propositions. Le rapport propose de porter l'enveloppe à 409 millions d'€.

La ministre de la Justice avait déjà obtenu une hausse de 10% pour 2015 à 379 Millions €. C'est donc 30 Millions d'€ de plus que propose le rapport, pour le budget de l'aide juridictionnelle.

A l'heure actuelle, seulement une petite partie des avocats acceptent de plaider dans le cadre de l'aide juridictionnelle.

Ce sont tous ces sujets que le Premier ministre souhaite voir traiter par la Garde des Sceaux avec les avocats.